

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPALNombre de Conseillers :Présents : 13En exercice : 17Votants : 15L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **JEUDI VINGT CINQ MAI**le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30, sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**Date de convocation du Conseil Municipal : **17 mai 2023**Présents :BARRAUD Vincent, ~~WATRIN Béatrice~~, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, ~~FOUCHER Nicolas~~, BUREAU Nadia, ~~GAURIVEAUD Jean-Jacques~~, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.Absents : AUDEBERT Délizia, GAURIVEAUD Jean-JacquesAbsents ayant donné pouvoir : WATRIN Béatrice à ETIENNE Jean, FOUCHER Nicolas à GAGNADRE JosselyneSecrétaire de séance :

MOTARD Daniel

DE 041-2023/05-003 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE

Jean-Louis BOITIER indique au conseil municipal que les demandes de subventions des organismes de droit privé ont été étudiées en commission ad'hoc. Il soumet aux élus ces dites propositions :

Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mardi 6 juin 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**

*Le conseil municipal,*

*constatant que :*

- *Nicolas FOUCHER n'a pas participé aux travaux préparatoires pour l'attribution de la subvention à l'association des Parents et Amis des Ecoles d'Etaules et que Josselyne GAGNADRE n'utilise pas le pouvoir de Nicolas FOUCHER pour voter sur l'attribution de subvention à l'association des Parents et Amis des Ecoles d'Etaules*

*après en avoir délibéré,*

- *DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :*

	subventions 2022	Propositions de la commission 05/2023	vote du conseil municipal	
			Montant attribué	Décision
Association Etaulaises				
Lutte contre le cancer	200,00 €	200,00 €	200,00 €	à l'unanimité des votants
Nacre et Sel	100,00 €	100,00 €	100,00 €	à l'unanimité des votants
Parents et amis des écoles	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €	à l'unanimité des votants
coopérative scolaire Ecole maternelle	750,00 €	750,00 €	750,00 €	à l'unanimité des votants
coopérative scolaire voyage école élémentaire		4 000,00 €	6 000,00 €	à l'unanimité des votants
UCE associations des commerçants	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €	à l'unanimité des votants
Avenir cycliste Etaulais		1 500,00 €	1 500,00 €	à l'unanimité des votants
total	6 012,00 €	8 300,00 €	9 550,00 €	

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mardi 6 juin 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél.: 0546364123 ■ Fax: 0546369242  
etaules@mairie17.com ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)

	subventions 2022	Propositions de la commission 05/2023	vote du conseil municipal	
			Montant attribué	Décision
<b>Associations cantonales</b>				
SNSM	500,00 €	500,00 €	500,00 €	à l'unanimité des votants
ATHLETISME Marennes et presqu'île	300,00 €	100,00 €	100,00 €	à l'unanimité des votants
groupement des pensionnés de la marine marchande	300,00 €	300,00 €	300,00 €	à l'unanimité des votants
Donneurs de sang La Tremblade	150,00 €	150,00 €	150,00 €	à l'unanimité des votants
anciens combattants FNACA	100,00 €	100,00 €	100,00 €	à l'unanimité des votants
Loubine Club	50,00 €	50,00 €	50,00 €	à l'unanimité des votants
presqu'île 2 j	350,00 €	550,00 €	550,00 €	à l'unanimité des votants
BMX Breuillet	- €	450,00 €	450,00 €	à l'unanimité des votants
les archers Trembladais	350,00 €	250,00 €	250,00 €	à l'unanimité des votants
<b>total</b>	<b>2 100,00 €</b>	<b>2 450,00 €</b>	<b>2 450,00 €</b>	
	subventions 2022	Propositions 05/2023		
<b>diverses associations</b>				
	subventions 2022	subventions 2023		
les amis des bêtes Royan	500,00 €	500,00 €	500,00 €	à l'unanimité des votants
association jeunes sapeurs pompiers Marennes Oléron	100,00 €	100,00 €	100,00 €	à l'unanimité des votants
Maison Familiale Rurale Cravans	45,00 €	50,00 €	50,00 €	à l'unanimité des votants
<b>total</b>	<b>645,00 €</b>	<b>650,00 €</b>	<b>650,00 €</b>	
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS 2023</b>	<b>8 757,00 €</b>	<b>11 400,00 €</b>	<b>12 650,00 €</b>	



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mardi 6 juin 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél.: 0546364123 ■ Fax: 0546369242  
 etaules@mairie17.com ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)